



L'ÉDITO

Et maintenant, le changement ?

Après cinq années d'une politique très brutale contre les salariés au profit du patronat (loi Travail, cadeau du CICE,...), François HOLLANDE tire sa révérence en ayant la responsabilité de laisser un pays plus que jamais en crise, ce qui a permis à l'extrême droite d'être au second tour de l'élection présidentielle.

Les Finances Publiques n'ont pas été épargnées, la poursuite des suppressions d'emplois, des restructurations et de l'austérité, conduisant notre administration à une quasi-faillite.

La CGT n'a eu de cesse, trop souvent seule, de combattre pied à pied tous les mauvais coups portés, y compris par nos Directions composées de fidèles soldats qui nous expliquent le bien fondé de la politique du gouvernement.

Les citoyens ont, au 1er tour, très majoritairement rejeté cette politique.

Pour la CGT aucune illusion à avoir pour la suite. La volonté de détruire notre administration reste intacte. Pour préserver le Service Public des Finances Publiques, il ne faut compter que sur nous même, nos luttes et le débat avec les autres salariés du pays sur l'état de nos services et de nos missions.

Oui, de l'argent il y en a ! Encore faut-il avoir la volonté d'aller le chercher en commençant par traquer la fraude mais aussi en ne laissant pas, par exemple, aux mains du patronat le recouvrement de l'Impôt sur le Revenu comme le prévoit la retenue à la source.

Plus que jamais face à ceux qui se présentent pour gouverner notre pays, il nous faut rappeler des revendications claires :

- Arrêt des suppressions d'emplois , des restructurations ! Non aux fermetures de Trésoreries !**
- Non au Prélèvement A la Source !**
- Maintien et amélioration des règles de mutation , augmentation du nombre de promotion !**
- Augmentation des salaires et des pensions!**

La CGT invite tous les agents des Finances Publiques, quel que soit leur choix électoral, à revendiquer l'arrêt des reculs sociaux et une véritable politique de progrès dans les semaines et mois qui viennent.

Comme l'histoire nous l'a démontré, les salariés unis peuvent changer la donne et obtenir des conquêtes. ●

LE MOT MYSTÈRE



Participez à notre tombola, les billets sont en vente auprès de nos militants ou directement au local syndical à la Cité administrative de Toulon.



Contact: CGT Var Finances publiques, Hôtel des Finances, 20 place Noël BLACHE, 83000 TOULON.

Tel: 04.94.22.82.65 **Mail:** cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

Site : www.financespubliques.cgt.fr/83/



Le 7 mars 2017, un non événement à la DDFIP du Var ?!

Ce 7 mars, à l'appel des Fédérations de Fonctionnaires CGT, FO Solidaires et FA-FP, des milliers d'agents se sont mobilisés sur tout le territoire pour la revalorisation indiciaire, la refonte des carrières, l'arrêt des suppressions de postes et des restructurations, l'abandon de PPCR et du RIFSEEP, etc.

Pourtant ce préavis a échappé à notre DDFIP qui a découvert le 7/03 au matin qu'il manquait des agents à l'appel ! Ah !! L'informatique et ses bugs bien arrangeants !

À plusieurs reprises, nous sommes intervenus pour que la direction « rattrape » sa « boulette » car les agents ne devaient pas se retrouver en absence illégale.

Mais force est de constater que ce mouvement déplaisait fortement à notre DDFIP car une semaine après, des chefs de services n'étaient toujours pas informés de ce mouvement et demandaient des comptes à leurs agents !

Ce n'est qu'après un VIF échange en CTL que le directeur s'est engagé à informer les chefs de services.

Les agents ont-ils si peu de valeur aux yeux de la direction pour qu'ils n'aient plus le droit de faire grève ?

Pourtant, le Var se situe bien en France !!!! ●

Panique à la Division du Recouvrement forcé !!

La réunion Huissiers-EARF d'abord prévue le 9 décembre 2016 a été reportée au vendredi 13 janvier 2017 (vendredi 13, mauvais présage ?!).

A l'ordre du jour : la cartographie 2017, les saisies ventes : accessibilité des domiciles des redevables, ouverture de portes, vente des meubles saisis, regroupement des dossiers de vente, etc....

En traduction syndicale, cela donne : comment couvrir **tout le département** avec 7 Huissiers (ils étaient 16 avant la fusion !) ? Comment rémunérer les serruriers, les témoins, les déménageurs et l'hôtel des ventes avec un budget contraint ?

On retrouve bien là la stratégie habituelle de notre administration : lister d'abord l'ampleur des difficultés à résoudre, puis nous convaincre qu'il est **plus « raisonnable » de supprimer la mission.**

Il est important de noter, à cet égard, que les Agents Huissiers du Trésor Public n'existent déjà plus d'ailleurs. Aujourd'hui, il n'y a plus que des Inspecteurs chargés de la fonction. Cela sera d'autant plus facile de les redéployer ailleurs, si nécessaire...

Pour la CGT : à créances publiques, recouvrement public ! Non à la privatisation du recouvrement !

Les huissiers de justice frappent à la porte du Ministère,...et surveillent attentivement l'état de décomposition de nos services. Un beau principe encore menacé comme le service public de proximité, comme la présence d'une Perception par canton, comme...

L'enjeu méritait bien un groupe de travail avec les OS et les huissiers. Mais trop de bonnes idées en seraient ressorties. Alors mieux vaut pour l'Administration une réunion métiers où les personnels seront tous sages ...et silencieux !! ●

Nouvelle étape vers l'inter ministérialité : la fiche de paye dématérialisée

BULLETIN DE PAYE DÉMATÉRIALISÉ...



A l'horizon 2020, l'ensemble des agents de la Fonction Publique de l'État iront sur le « cloud » pour récupérer leur fiche de paye. Et comme la DGFIP est toujours exemplaire, elle va essayer les plâtres !

Dans une note du 10/04/2017, la DGFIP lance en effet la dématérialisation des bulletins de paye en deux phases :

➔ une phase d'expérimentation qui démarre aujourd'hui pour huit directions dont la nôtre, et qui se poursuivra jusqu'à la fin du 2ème trimestre 2017. Les agents de ces directions ont été informés de ce dispositif et doivent créer leur compte sur un Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP).

➔ une phase de généralisation au 3ème trimestre 2017 à toute la DGFIP avec maintien du bulletin papier jusqu'en juillet 2018. La généralisation à toutes les administrations se fera entre mi-2018 et fin 2019.

La CGT ne peut qu'émettre de vives protestations sur cette nouvelle dématérialisation car hormis le fait que les agents pourront avoir leur bulletin de paye plus tôt, ils vont devoir communiquer des informations TRES personnelles (n° de sécurité sociale, RIB) pour ouvrir leur compte. Mais c'est sécurisé, nous dira t-on ! Cela fait quand même une masse de données « piratables ». C'est aussi un nouveau pas vers l'uniformisation de la Fonction Publique. Après PPCR, qui a « lissé » les déroulements de carrière et RIFSEEP, qui va « harmoniser » les primes, il sera ainsi beaucoup plus simple pour l'administration de mettre en oeuvre sa mobilité forcée tant désirée ! ●



Pour la préservation de nos droits, refusons la casse du dialogue social !

Lancé dans une folle course à la destruction de toute la DGFIP, le directeur général a désormais choisi de s'attaquer au dialogue social en diminuant les temps de préparations et en ne prenant pas en charge les frais des élus suppléants dans les CAP locales, ou les CT locaux par exemple...

La première réaction serait de se dire que cette décision est avant tout l'affaire des syndicats. Mais ce n'est pas cela que la direction a en tête en empêchant les instances de dialogue social de pouvoir correctement travailler.

L'objectif du directeur général est de remettre en cause VOS droits !

Avec cette dégradation délibérée du dialogue social, ce sont d'énormes difficultés, voire l'impossibilité, pour **VOS** représentants à défendre **VOS** droits à mutation, à avancement, à recours contre l'évaluation, et plus généralement **VOS** conditions de vie au travail et les missions.

Sans CAP, il sera bien plus simple pour la direction d'imposer des mobilités forcées, de gérer de manière encore plus opaque les collègues...

Sans CT, de quelles informations disposerons-nous sur l'avenir de nos missions ?

C'est bien à l'arbitraire des directeurs locaux que l'administration veut vous soumettre !
C'est bien votre voix collective que le directeur général veut étouffer !

A la DGFIP, nous avons été plus de 80 % à voter lors des dernières élections : ensemble faisons nous entendre aujourd'hui !

La CGT Finances Publiques, attachée au respect de la démocratie, du droit syndical et des représentants et élus des personnels, tout comme à la défense individuelle des agents dans un cadre collectif, condamne sans appel les propositions du Directeur général et exige leur retrait.

Ne les laissons pas faire !

Ne les laissez pas vous retirer vos moyens de défense !

La CGT Finances Publiques exige :

- => le maintien des droits existants pour le fonctionnement des CAP, CT, CHS ;
- => et des moyens aux élu.e.s et représentant.e.s des personnels pour accomplir leur mandat et assurer la défense de vos droits. ●

LA CLASSE A LAS VEGAS ? NON ! A VERT COTEAU !

Nous le savons tous, on compte au sein de la DGFIP une multitude de métiers. Il en est un qui est peu connu, il s'agit de celui de l'Inspectrice Principale chargée du contrôle de la décoration dans le cadre d'un audit relatif à la charte Marianne !

Ainsi, nous avons notre Baronne de Rothschild, notre Nadine, reine du bon goût, notre critique artistique, notre spécialiste du Feng Shui. Grâce à elle, nous allons enfin pouvoir connaître l'Élégance et la Beauté.

Heureux sont les agents du CDIF de Toulon qui ont déjà pu bénéficier de ses conseils avisés. Non pas sur la position de la fourchette à salade ou l'ordre des verres à table, mais sur la décoration du mur de l'accueil. Fini les affiches de films qui ornaient le mur et qui irritaient la rétine de cette brave Nadine !! Palsebleu !! Le mur au dessous est un peu crado...

Peu importe ! La DDFIP du Var ne regardera pas à la dépense ! Elle n'hésitera pas à payer un pot de peinture pour couvrir le mur incriminé et ainsi rattraper une faute de goût, que dis-je un crime de lèse majesté ! Pour compléter le tableau, elle sollicite le chef de service et gestionnaire de site qui a participé au badigeon. Dommage qu'elle n'ait pas visité les locaux où les vitres sont d'une saleté repoussante....

Merci Madame la Baronne (révérence) pour vos précieux conseils et merci à notre direction qui a su trouver les fonds nécessaires pour améliorer notre bon goût. ●





DDFIP du Var : No Future ?

Plusieurs réformes mises en place sous le quinquennat de François HOLLANDE vont avoir des répercussions importantes sur l'organisation de la DGFIP et de la DDFIP du Var.

PAS (prélèvement à la source) : vers la fin du recouvrement dans les SIP et les Trésoreries.

La DDFIP de Haute Vienne sera chargée de l'encaissement des acomptes d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux pour le compte de l'ensemble des directions départementales et régionales. La DDFIP assurera également la relance et l'encaissement, suite à l'envoi des lettres de relance amiable.

Il est compliqué à ce stade d'identifier toutes les conséquences, mais on peut légitimement s'inquiéter de l'avenir de la mission de recouvrement de l'impôt sur le revenu dans les SIP et les trésoreries!

1er janvier 2018, TPM devient une métropole !

Cela implique que de nombreux transferts de compétences des communes vers la Métropole. Cela les vide de leur substance et renforcera fortement la gestion centralisée exercée à ce jour par la Trésorerie Municipale de TOULON qui gère TPM actuellement.

Sur le territoire de la future métropole (incluant sans doute Solliès-Pont qui souhaite l'intégrer) il existe actuellement 9 trésoreries exerçant des missions du Secteur Public Local (Solliès-Pont, La Valette, Le Beausset, Ollioules, Six-Fours, Hyères Municipale, La Seyne Municipale, Toulon Municipale, Paierie Départementale). 5 d'entre elles exercent également des missions de recouvrement Impôts.

Il est évident qu'en cas de poursuite des suppressions d'emplois à la DGFIP, le risque est grand de voir fusionner un certain nombre de ces trésoreries.

La fusion des RAN continue !

Dans une note en date du 17 février 2017, la DGFIP annonce poursuivre le mouvement national de réduction des RAN pour les mutations. Exemple extrême, la DDFIP du Val de Marne propose de passer de 10 à 3 RAN en 2018 !

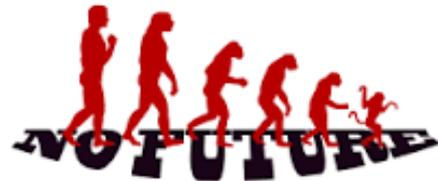
Dans le Var, les représentants du personnel avaient obtenu l'engagement du DDFIP de ne pas réduire le nombre de RAN (7 actuellement). Mais cet engagement ne valait que pour 2017. Alors, si l'on reprend les critères servant de référence à l'analyse et à l'arbitrage, les RAN potentiellement concernées sont :

- les RAN peu attractives en raison notamment de leur situation géographique pouvant se traduire par des vacances récurrentes ; cas de St TROPEZ dans le Var
- les RAN dont le nombre de services implantés est très limité ; cas de Fréjus dans le Var
- les RAN dont le périmètre n'est pas en cohérence avec la réalité économique et/ou démographique locale. Cas de Toulon, Hyères et La Seyne dans le cadre de la nouvelle Métropole.

Avec le nouveau dispositif de mutation forcée en cas de restructuration sur la même commune, il est à craindre des mobilités forcées étendues aux RAN.

Et encore bien d'autres réformes à venir !

Fusions de SIP, fusions de SIE, fusions de SPF, autant de restructurations vécues dans d'autres départements qui ont épargné très provisoirement le Var...



Depuis des années, la CGT, **seule organisation syndicale totalement opposée à la fusion Impôts/Trésor**, vous alerte sur les plans de destruction de notre administration.

Se voiler la face ne change rien à l'affaire. Si, tous ensemble, dans l'unité, nous ne nous dressons pas contre l'avenir qui nous est imposé, ces politiques menées contre notre administration finiront par avoir la peau de la DGFIP.

Dans cette période électorale, chacun en tant que citoyen, peut exprimer ce qu'il souhaite pour son futur.

Mais en tant que salariés aux Finances Publiques, c'est bien par l'action, quel que soit le résultat des élections qu'il faudra défendre notre statut, nos missions, notre administration.

Le Service Public est un bien commun à tous les citoyens mais il nous appartient, en premier lieu de le défendre face à une vision libérale du fonctionnement de la société en imposant le maintien et la reconquête de nos missions et de nos moyens. ●